



## Campagne Lunounette

Loïc Gianati et Sonia Markotic  
Tél 06 15 19 15 21 – 06 83 73 97 05  
E-mail : campagne.lunounette@gmail.com  
Légumes issus de l'agriculture biologique  
Contrôle Ecocert

## AMAP du Flayosquet



# CONTRAT SAISONNIER D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Début avril à fin septembre 2018

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires, conformément à la charte de l'AMAP en Dracénie, en vue :

- d'une part de soutenir l'exploitation agricole « Campagne Lunounette » à Aups
- d'autre part de fournir aux adhérents de l'AMAP qui le souhaitent des paniers de légumes de saison produits sur ses terres.

**La Campagne Lunounette s'engage** à livrer aux **adhérents de l'AMAP** un panier de légumes de saison le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet.

Ce contrat débute avec la distribution du 05/04/2018 et se termine avec celle du 27/09/2018. Il y aura **une distribution une semaine sur deux jusqu'à la fin juin, les semaines paires, puis une distribution par semaine jusqu'à la fin du contrat**, soit 20 distributions prévues.

Le montant de ce contrat saisonnier est fixé à 306€ (soit en moyenne 15€ le panier, sachant que les paniers sont "petits" les mois d'avril et mai, s'étoffent progressivement courant juin, pour devenir "gros" les mois de juillet, août et septembre), le poids moyen du panier étant variable d'un mois à l'autre selon la production du moment.

### Le consomm'acteur

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

**s'engage** pour cette période de six mois à venir chercher son panier de légumes les semaines précisées précédemment et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.

Règlement en :

- une fois 306€ (encaissement début avril)
- trois fois 102€ (encaissement début avril, début juin et début août)
- six fois 51€ (encaissement tous les débuts de mois de la période du présent contrat)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

**CONTRAT SAISONNIER D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE**

*Début avril à fin septembre 2018  
(partie à conserver par les producteurs)*

**La Campagne Lunounette s'engage** à livrer aux **adhérents de l'AMAP en Dracénié** un panier de légumes de saison le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet. Ce contrat débute avec la distribution du 05/04/2018 et se termine avec celle du 27/09/2018. Il y aura une distribution une semaine sur deux jusqu'à la fin juin, les semaines paires, puis une distribution par semaine jusqu'à la fin du contrat, soit 20 distributions prévues. Le montant de ce contrat saisonnier est fixé à 306€ pour les six mois.

**Le consomm'acteur** Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....Mail : .....

**s'engage** pour cette période de six mois à venir chercher son panier de légumes les semaines précisées précédemment et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à tenir au moins une permanence durant la saison.

Règlement en :

- une fois 306€ (encaissement début avril)
- trois fois 102€ (encaissement début avril, début mai et début juin)
- six fois 51€ (encaissement tous les débuts de mois de la période du présent contrat)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

**Signature du consomm'acteur**

**Signature du producteur**

**Les signataires adhèrent aux statuts et à la charte de l'AMAP.**